



La lettre de la CPDT

Conférence Permanente
du Développement
Territorial

3 dossier

La biodiversité sous l'angle des dynamiques écosystémiques.
Rencontre avec les chercheurs.

6 expertise

Retombées des zones d'activité économique. Interview des chercheurs.

8 formation

Les outils opérationnels de requalification urbanistique.
Rencontre avec Nathalie Van Herpe, CATU à La Louvière.

10 recherche doctorale

Gouvernance et trajectoires urbaines. Entretien avec Christophe Breuer.

12 publications

Des nouvelles des Atlas.

Janvier 2013

Edito

N° 31

Par les coordinateurs
de la CPDT¹

La cellule communication de la CPDT a comme mission la diffusion et la promotion des travaux de la CPDT auprès des acteurs impliqués dans le développement territorial et l'aménagement du territoire (administrations, élus, scientifiques, bureaux d'étude, associations, enseignants...), qu'ils oeuvrent en Wallonie, dans les régions et les pays limitrophes, ou dans des contrées plus lointaines. Pour ce faire, nous pouvons compter sur une large palette de médias : le site internet, des publications, des séminaires et des colloques – leur contenu se mettant au service de la formation, de la chaire doctorale et bien entendu, de la recherche.

Pour la cellule communication, cette subvention 2012-2013 est particulièrement riche en projets. Cet éditto abordera trois d'entre eux. Ils concernent l'édition d'une nouvelle revue scientifique, la refonte du site internet et l'organisation du colloque de 2013.

En décembre 2012, « Territoire(s) wallon(s) », la revue scientifique fondée par la CPDT en 2007, a changé de nom et de support. « Territoire(s) », complètement bilingue Fr/En, s'ouvre désormais à d'autres réalités territoriales susceptibles d'alimenter la réflexion wallonne. Son comité de

rédaction, présidé par le Professeur Christian Vandermotten, veillera comme par le passé à la qualité des articles publiés et soumis à des relecteurs internationaux selon les procédures en vigueur dans la littérature scientifique. Ce nouveau mode de diffusion permettra à cette jeune revue internationale de publier plus rapidement les articles soumis et acceptés ; chaque parution sera annoncée par une Infolettre électronique et relayée sur les réseaux sociaux. La revue est déjà accessible en ligne via le site <http://territoires.be> où vous trouverez un premier article et toutes les informations pratiques : abonnement à l'Infolettre, comment soumettre un article...

Avec « Territoire(s) », la CPDT compte bien devenir une référence de la littérature scientifique francophone et internationale en développement territorial.

Au fil des ans, le site internet (<http://cpdt.wallonie.be>) s'est enrichi d'une masse considérable de nouvelles informations, de publications diverses, de rapports, de cartes... La quantité de l'information disponible a pour effet pervers de rendre sa consultation plus difficile. Il est maintenant temps de revoir la structure du site et son ergonomie afin d'en faciliter l'usage par nos différents publics-cibles. Ce travail sur le site sera aussi l'occasion de repenser la stratégie de communication de la CPDT et de prendre en compte les nouveaux enjeux des TIC (technologies de l'information et de la communication), les évolutions technologiques (par exemple, la consultation en ligne depuis smartphones et tablettes) et les changements socio-culturels liés à ces pratiques émergentes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'aboutissement de cet ambitieux projet.

La densité et la densification des tissus urbanisés en Wallonie sont au cœur du programme de travail actuel de la CPDT. Les recherches en cours sur ce thème se déroulent sur trois années, de novembre 2011 à octobre 2014. Les premiers résultats ont été confrontés aux représentants de la DGO4, aux Conseillers en Aménagement du Territoire et aux chercheurs de la CPDT le 27 novembre dernier lors d'un séminaire qui s'est tenu à Charleroi – voir : [http://cpdt.wallonie.be/fr/La Densité \(Séminaire et J7\)](http://cpdt.wallonie.be/fr/La_Densité_(Séminaire_et_J7)). Le prochain colloque de la CPDT, en novembre prochain, mettra à nouveau cette thématique à l'honneur. Les résultats des recherches CPDT y seront mis en perspective avec des démarches similaires initiées au-delà de nos frontières. Le colloque de la CPDT est à chaque fois l'occasion d'un grand rassemblement attendu par tous les acteurs en aménagement du territoire de notre région et des régions limitrophes : nous vous en précisons dès que possible les modalités (dates, programme) sur notre site et dans les colonnes de La Lettre de la CPDT.

¹ V. Cawoy, J.-M. Lambotte et A. Malherbe, avec la collaboration de D. Costermans.

La Conférence Permanente du Développement Territorial

Coordinateur de la CPDT :
Ghislain Geron, SPW - DGO4
Aménagement du territoire, Logement,
Patrimoine et Energie
Rue des Brigades d'Irlande 1
5100 Namur
ghislain.geron@spw.wallonie.be
Tél. 081/33 24 05

Les équipes de recherche

ULB-GUIDE

*Groupe universitaire interdisciplinaire
de développement urbain et rural*
Rue de Villers 227 - 6010 Charleroi
vcawoy@ulb.ac.be
Tél. 02/650 65 60

Coordination : **Marie-Françoise Godart**
et **Valérie Cawoy**

UCL-CREAT

*Centre d'Etudes en Aménagement
du Territoire*
Place du Levant 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
sabine.gerard@uclouvain.be
Tél. 010/47 21 27

Coordination : **Yves Hanin**
et **Alain Malherbe**

ULg-Lepur

*Centre de recherche en Sciences de la
Ville, du Territoire et du Milieu rural*
1 Chemin des Chevreuils, B52/3
4000 Liège
lepur@ulg.ac.be
Tél. 04/366 58 87 (ou 88)

Coordination : **Jacques Teller**
et **Jean-Marc Lambotte**

La Lettre de la CPDT, éditée trois fois par an, est disponible sur le site <http://cpdt.wallonie.be> ou par voie postale sur simple demande à Florence Lechat. florence.lechat@spw.wallonie.be

Editeur responsable : Ghislain Geron

Rédaction : Dominique Istaz

Crédit photographique : Agence de développement économique de la Province de Liège, C. Breuer, Bureau économique de la Province de Namur, D. Istaz, équipe formation de la CPDT, équipe recherche sur la biodiversité.

Graphisme : Debie Graphic Design

Mise en page : www.doublepage.be

Impression : JacOffset

La biodiversité sous l'angle des dynamiques écosystémiques co-évolutives

La recherche¹, programmée sur trois ans, a pour objectif de construire un outil fiable et précis d'aide à l'orientation et à la gestion de la politique d'aménagement du territoire en matière de conservation de la nature. Cet outil est à l'interface des deux domaines.

Les milieux naturels présents sur le territoire wallon sont le résultat non pas des seules dynamiques naturelles, mais d'une co-évolution entre les sociétés humaines et ces dynamiques naturelles. Cette vision est à la base de l'élaboration d'un modèle territorial s'appuyant sur une typologie des écosystèmes. Ces derniers y sont abordés dans une perspective dynamique qui peut être tant naturelle que résulter d'un régime de perturbation accidentel ou organisé délibérément, par exemple pour l'approvisionnement alimentaire, la résidence... « Il est habituel d'analyser la biodiversité d'un point de vue fixe : la forêt, la prairie... Elle est rarement étudiée sous l'angle de son évolution. Dans notre recherche, nous envisageons la biodiversité dans une double dynamique : naturelle (la prairie évolue progressivement vers la forêt) et co-évolutive aussi car l'homme influence ce que devient la nature. Dans un premier temps, la recherche analyse ce que serait la nature en Wallonie en l'absence de l'homme. Dans un second temps, prenant en compte le fait que l'homme existe, elle étudie en quoi et dans quelle mesure l'état du territoire est différent. »

Les espèces caractéristiques des différents habitats biologiques présents en Wallonie ont été identifiées. « Les espèces végétales ne poussent pas n'importe où et dans n'importe quelles conditions : elles sont liées aux types de milieu, de climat, de relief... Nous avons relevé les caractéristiques abiotiques, c'est-à-dire chimiques et physiques, qui donnent lieu à telle ou telle espèce végétale. Cela permet de prédire la végétation attendue. » Ainsi, les caractéristiques abiotiques propres à chaque espèce ont été introduites dans une base de données en fonction d'indices caractérisant les conditions dans lesquelles ces espèces prospèrent : la lumière, la température, la continentalité, l'humidité atmosphérique, l'humidité du sol, sa réactivité, sa richesse en nutriments, sa texture et la quantité de matière organique qu'il contient. « Nous avons rassemblé toutes les données possibles, notamment celles de la carte du sol. Cette carte, précise et précieuse, nous donne des informations fondamentales, dans la mesure où il n'existe aucune cartographie des habitats naturels couvrant l'ensemble du territoire wallon. Il n'existe que des données partielles,

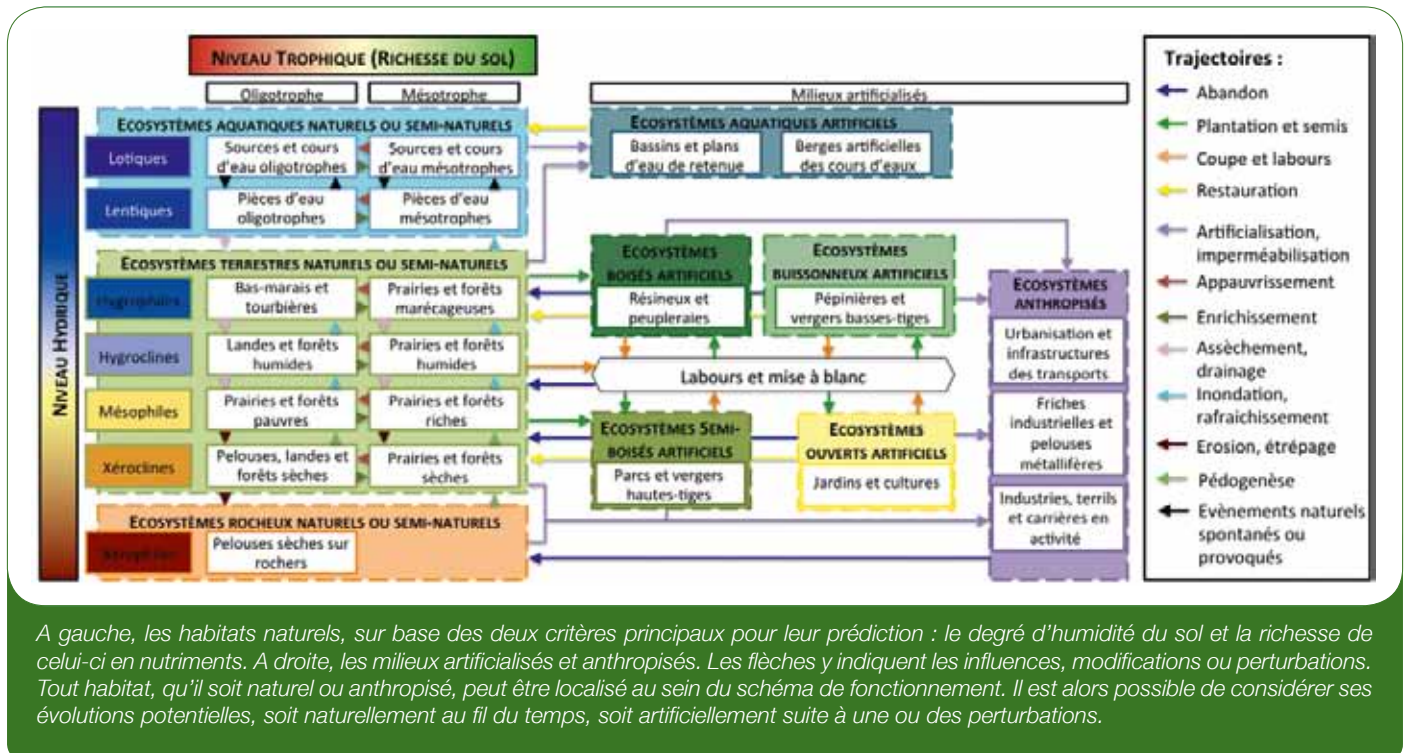
par exemple celles des parcs naturels ou des PCDN (Plan communal de développement de la nature). Notre modélisation permettra, dans une certaine mesure, de pallier ce manque d'informations pour la Wallonie. »



Les cours d'eau constituent des couloirs de déplacement pour beaucoup d'espèces. Leur degré de naturalité influence la biodiversité présente sur le territoire.

¹ Les chercheurs, qui entament la deuxième année d'étude, sont S. Hendrickx et C. van der Kaa, sous la direction d'E. Sérusiaux (aCREA – Lepur – ULg).

La biodiversité sous l'angle des dynamiques écosystémiques



Cette partie de l'étude a abouti à un classement des habitats selon des catégories dites « lignées climaciques² » : les stades pionniers de colonisation par des espèces adaptées aux conditions locales sont suivis par un stade arbustif également typique de ces conditions, puis le site se boise progressivement avec des espèces elles aussi spécifiques. « Les critères les plus pertinents et discriminants sont les éléments nutritifs et hydriques ainsi que le contexte écologique. Nous avons cartographié les deux premiers critères et les avons combinés pour obtenir une modélisation des climax régionaux, synthèse de la végétation potentielle attendue. »

Un tableau analyse le fonctionnement écosystémique du territoire régional, y compris dans ses composantes anthro-

pisées (transformées sous l'action de l'homme). Il positionne les habitats et formalise les dynamiques écosystémiques : les successions temporelles des habitats au sein d'un même climax y sont lisibles, ainsi que l'habitat de substitution qui résulterait d'une modification de l'un ou des deux critères fondamentaux. Le tableau intègre aussi les habitats artificialisés, classés et connectés entre eux et avec les écosystèmes « naturels » en fonction des perturbations appliquées.

En parallèle à l'étude des habitats naturels, l'équipe a compilé les données et les cartes concernant l'occupation du sol en Wallonie. Il y a bien sûr très peu d'écosystèmes naturels. La majorité du territoire est occupé (résidences, industries, lignes de transport...) ou

influencé (zones agricoles ou sylvicoles notamment) par l'activité des hommes. « Nous combinons les données pour avoir un référentiel de l'occupation du sol qui soit le plus efficace possible dans l'optique de notre recherche et qui couvre l'ensemble du territoire wallon. » Sur cette base, la recherche établira cette année un diagnostic de l'état actuel du territoire : dans quelle mesure est-on éloigné de l'état naturel du territoire et quel est l'impact sur la biodiversité, tant végétale qu'animale ?

L'objectif de l'étude est de réfléchir à ce qu'il est pertinent de réaliser pour que le territoire wallon comporte la plus grande biodiversité possible, tout en intégrant le fait que les humains s'accaparent des territoires pour leurs propres besoins.

² Ensemble des habitats susceptibles de se trouver en un endroit donné en fonction des conditions abiotiques et de la dynamique écosystémique.

La biodiversité sous l'angle des dynamiques écosystémiques

Il s'agit d'analyser les stratégies permettant de s'en approcher, sans préjudice pour les activités humaines. « *Pour la localisation des activités, il est possible de développer des stratégies intégrant la qualité des milieux : par exemple les milieux marécageux sont intéressants pour la biodiversité mais peu ou pas pour l'agriculture. Il est possible d'imaginer des transferts, comme cela se fait déjà dans les remembrements, mais ici à une toute autre échelle. Concernant les espaces à urbaniser, il est aussi important de prendre la mesure de ce qui serait perdu en termes de biodiversité et voir comment il serait possible de compenser cette perte ailleurs.* »

La recherche construit donc des indicateurs pour caractériser l'état actuel du territoire et pouvoir ensuite calculer la performance en termes de biodiversité de divers scénarios d'aménagement. L'éva-

luation s'opèrera à différentes échelles, depuis un niveau très général, celui des écocomplexes, jusqu'à celui des habitats et du maillage écologique local. L'objectif d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et de conservation de la nature implique une spatialisation précise des résultats.

La question fondamentale à laquelle il y a finalement lieu de répondre est : quelle biodiversité veut-on en Wallonie ? Les rares milieux naturels sont presque tous des forêts, mais la dynamique évolutive de la biodiversité ne peut s'y exprimer s'il s'agit de mouchoirs de poche. Il y a un lien obligatoire entre la surface dédiée à la nature et la biodiversité préservée. Cette dernière ne peut se satisfaire d'espaces marginaux non revendiqués par d'autres fonctions. La nature de demain sera une nature choisie.

Une visite a été organisée aux Pays-Bas sur le site d'Oostvaardersplassen, ancien polder converti en réserve naturelle. Une zone de pâturages abrite des ruminants tels que les aurochs et des chevaux rustiques. Les grands troupeaux, en totale liberté, broutent et gardent l'écosystème ouvert. Même les carcasses sont abandonnées sur le sol, laissant la nature à l'oeuvre. Les chercheurs précisent : « *les membres du Comité d'Accompagnement, pour la plupart travaillant à la conservation de la nature et surtout dans le domaine forestier, étaient interloqués. Tous les arbres sont morts, il ne reste qu'une grande pâture, ce qui interpelle quant aux objectifs de cette réserve et de sa mise en oeuvre.* » Cela suscite des questions. Quel type de biodiversité veut-on ? Quelle est la part de l'évolution naturelle ? Quelle est la part de l'influence de l'homme ?

Éco-complexe



Ecosystème



Habitat



Maillage



La recherche aborde le fonctionnement écologique global du territoire wallon. Elle s'appuie sur une typologie présentant un caractère hiérarchique, afin de permettre la réflexion à diverses échelles spatiales (plus globale à locale) et la valorisation optimale de l'information.



Expertise

Retombées des zones d'activité économique au niveau communal

L'expertise est une étude sollicitée par le Gouvernement wallon pour répondre à une question ponctuelle. La demande est partie du constat que de nombreuses communes ne désirent pas développer de parcs d'activité économique sur leur territoire, considérant que cela leur rapporte peu sur le plan financier. L'étude démontre que les retombées d'un parc sont non négligeables pour les communes.

L'expertise évalue les principaux impacts de l'implantation de parcs d'activité économique pour les communes et formule des recommandations afin de motiver celles-ci à accueillir ou à développer sur leur territoire de nouveaux parcs. « Dans la CPDT, il y a déjà eu de nombreuses recherches concernant les zones d'activité économique. Mais ici la question est envisagée sous l'angle de l'autorité communale : quels sont les intérêts, les retombées et les conséquences de la présence d'un parc pour la commune ? Nous avons mené deux approches. L'une, quantitative, appréhende les retombées financières directes. L'autre, qualitative, aborde les retombées indirectes. »

Toute la difficulté de la recherche, comme des précédentes sur ce thème, fut d'obtenir des données complètes et fiables portant sur les parcs d'activité présents en Wallonie, les entreprises qui y sont implantées et le nombre de travailleurs. Il était important d'avoir une estimation précise de l'emploi par parc, mais également de connaître la commune d'origine des travailleurs. « Pour la Wallonie, tenir une telle base de données à jour est indispensable ! » Les parcs occupent 34 % des travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire marchand. « Ils jouent un véritable rôle de catalyseur de l'activité économique. Ils ont une fonction importante

comme levier pour la création mais surtout pour la pérennisation de l'emploi. »

Les retombées directes de la présence de parcs d'activité économique pour la commune résultent avant tout des recettes fiscales. Elles sont générées par les biens immeubles qui sont établis dans les parcs (les additionnels communaux au précompte immobilier) et par les travailleurs des parcs résidant dans la commune où ceux-ci sont localisés (les additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques). Les coûts liés à l'entretien et à la réfection des voiries des parcs, également estimés, sont à soustraire des rentrées fiscales, pour se faire une idée du rapport coûts-bénéfices.

Les additionnels communaux au précompte immobilier représentent la retombée la plus conséquente pour la commune accueillant un parc. Ils dégagent une recette moyenne de 5.541 euros par hectare de surface brute. Cependant, cette valeur s'avère extrêmement variable en fonction de la densité d'occupation et de la nature des activités présentes. De manière générale, le rendement par hectare est le plus élevé dans le Brabant wallon et le plus faible dans la province du Luxembourg.

Les additionnels à l'impôt des personnes physiques des travailleurs résidant au sein de la commune d'implantation du parc constituent l'autre source de recettes directes. Ces additionnels ont pour base l'impôt des personnes physiques et leur taux varie d'une commune à l'autre. Les

Le parc d'activité économique Ecolys à Namur.



¹ Réalisée par B. Bianchet et G. Xhignesse, sous la direction de H.-J. Gathon, B. Jurion et J. Teller.



Retombées des zones d'activité économique au niveau communal

personnes travaillant dans un parc d'activité et habitant la commune de ce parc représentent, à l'échelle wallonne, 16 % de l'emploi total des parcs et génèrent en moyenne une rentrée fiscale directe de 600 euros par hectare de surface brute. Pour les parcs de type local, cette valeur atteint 1.432 euros par hectare.

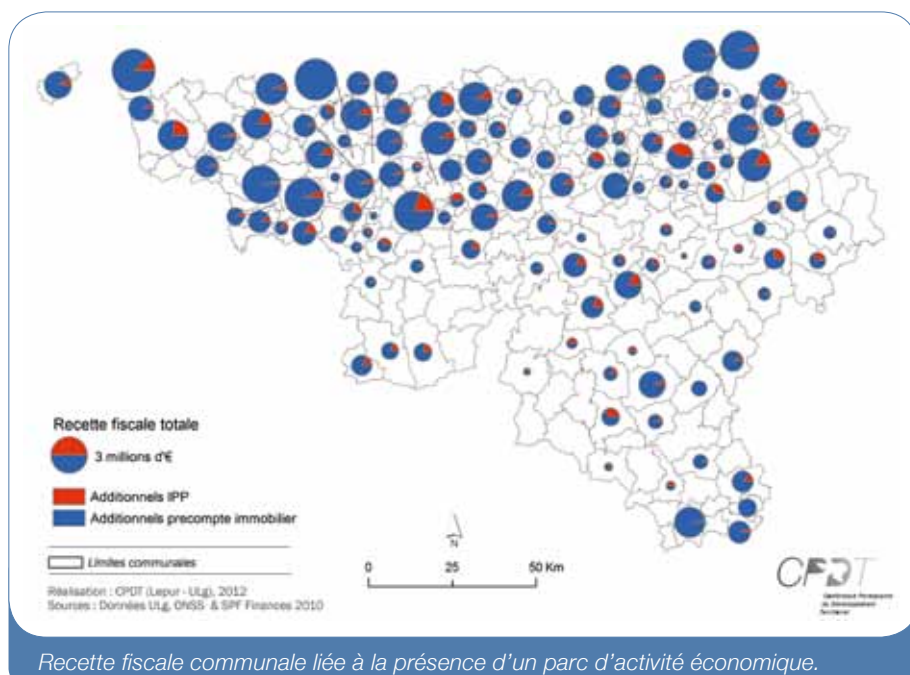
Ces deux postes constituent des entrées financières non négligeables pour la commune. « Le précompte immobilier est celui qui rapporte le plus. Contrairement à l'idée que se font certaines communes, il est clairement démontré que l'ouverture d'un parc économique sur leur territoire leur apporte de l'argent. Le coût de l'entretien des voiries est relativement faible et, une fois le parc bien occupé, les rentrées financières y dépassent souvent de beaucoup celui-ci. » En effet, plus un parc est densément occupé, plus le ratio coûts-bénéfices est favorable. Les quelques situations déficitaires résultent d'une sous-utilisation, généralement due au caractère récent, des parcs concernés.

Les retombées indirectes pour les communes ont été estimées de manière qualitative. Des enquêtes ont été menées auprès des entreprises établies dans sept parcs d'activité économique et auprès de leur personnel. Les questions portaient sur l'historique d'implantation de l'entreprise et la surface occupée, la raison de la localisation, les avantages et inconvénients, la mobilité des travailleurs... Les motivations du choix d'implantation des entreprises sont avant tout pratiques et stratégiques plutôt que financières : elles privilégient l'accessibilité, la proximité d'un marché ou d'un lieu de résidence et une localisation centrale. Les questions aux travailleurs concernaient le mode de transport et les dépenses effectuées sur leur lieu de travail dans le parc ou dans une zone proche, de cinq minutes maximum en voiture. En termes d'impacts pour la commune et son commerce

local, ces retombées sont limitées : les dépenses des travailleurs en matière de biens ou services au sein des parcs ou dans leurs alentours directs sont faibles. « Ce constat paraît logique puisque 90 % des travailleurs des parcs se déplacent en voiture. De plus, la majorité des parcs sont directement connectés au réseau autoroutier. Rares sont les situations où une offre commerciale est présente à côté d'un parc, en situation d'interception de flux, sans engendrer de détours. Dès lors, seul un rapprochement de ceux-ci des zones d'habitat permettrait de favoriser la consommation locale. »

Une enquête auprès de notaires s'est intéressée à l'influence de la présence d'un parc économique sur les prix du foncier et de l'immobilier de la commune. Les incidences sont faibles. « A court terme, les réactions peuvent être négatives car des personnes ont parfois peur de la proximité du parc vu le risque de nuisances et de dégradation de l'image des espaces résidentiels. Mais à long terme, elles

sont plutôt positives car beaucoup de ménages apprécient de pouvoir habiter près de leur lieu de travail. » D'après les notaires consultés, la présence dans une commune d'un parc a plutôt, sur le long terme, une incidence positive mais très modérée sur l'immobilier dans cette dernière, sauf à proximité immédiate du parc (effet négatif en grande partie neutralisé par l'aménagement d'une zone tampon). La dernière partie de l'expertise énonce un certain nombre de recommandations visant à motiver les communes à accueillir de nouvelles zones dédiées à l'activité économique. La question de la densité des activités et des emplois apparaît déterminante. Concernant la fiscalité, outre les rentrées liées aux additionnels, l'étude attire l'attention sur les incidences locales de certaines mesures, comme celles d'immunisation et d'exonération de biens : elles génèrent des disparités locales considérables et représentent une réduction moyenne de 28 % du rendement de l'impôt.





Formation

Les outils opérationnels de requalification urbanistique



Nathalie Van Herpe, architecte, est Conseillère en Aménagement du territoire et Urbanisme dans la commune de La Louvière depuis 2008. Elle est responsable du service Aménagement opérationnel et Logement.

La Louvière est la cinquième ville de Wallonie. Cette commune urbaine et très dense possède aussi des zones agricoles et vertes. La commune a mis en place de nombreux projets de requalification urbanistique.

Nathalie suit la formation de la CPDT depuis 2008. Elle a participé aux modules « Intégration urbanistique », « Mise en œuvre d'une ZACC », « Urbanisme durable et énergie » et « Intégration paysagère ». Mais celui qu'elle a choisi cette année, intitulé « Zoom sur les outils opérationnels de requalification urbanistique », est plus que tout autre au centre de son intérêt : « cela représente 80 % de mon travail. Je suis toujours dans l'attente d'en apprendre davantage. Même si, dans la commune de La Louvière, j'utilise déjà au quotidien ces outils, j'apprends encore, notamment en ce qui concerne le patrimoine et la participation citoyenne. C'est le module qui va le plus me profiter. »

Les Conseillers ont appréhendé, dans leurs aspects stratégiques, pratiques et administratifs, les différents outils opérationnels susceptibles de soutenir une opération de requalification urbanistique : rénovation urbaine, revitalisation urbaine, sites à réaménager (SAR), zones d'intervention prioritaires (ZIP), périmètres de remembrement urbain (PRU). Le module a accueilli des CATUs travaillant dans des villes mais aussi dans de petites communes mixtes. Il leur a fourni les bases pour choisir l'outil le plus adéquat pour

requalifier un site dans leur commune, en fonction des moyens, des habitants, des usagers et des acteurs concernés. Il leur a donné des repères de fond et de forme intégrables dans leur travail.

Le premier jour a débuté par une visite de terrain à La Louvière, guidée par Nathalie. La commune met en œuvre de nombreux outils opérationnels de requalification urbanistique. Nathalie a montré les réalisations en place, expliqué les difficultés

et les avantages de chacun des outils : « il existe à La Louvière de nombreux projets de requalification urbanistique, du fait d'une dynamique communale et de la volonté d'avoir une vision globale de l'aménagement du territoire. Dans le centre-ville, un grand périmètre de rénovation urbaine, de nonante hectares, développe une vingtaine de projets en son sein. J'ai montré ces projets à mes collègues. Cela m'a permis de prendre la mesure du travail réalisé. Il y a aussi sur le territoire communal de nombreux sites à réaménager (SAR), un PCDN, des projets de mise en œuvre de ZACC et plusieurs périmètres de revitalisation. » L'après-midi a été consacré à un atelier demandant aux Conseillers, sur base de leur expérience, de ce qu'ils avaient découvert le matin et de leurs pratiques professionnelles futures, de mettre en avant les avantages et les inconvénients des différents outils opérationnels.



Découverte des sites requalifiés à La Louvière. Ici, une création de Pellizola dans le parc Gilson pour l'événement Métropole Culture 2012. Le parc sera entièrement réaménagé en 2013 dans le cadre de la rénovation urbaine.

Les outils opérationnels de requalification urbanistique

La définition des outils opérationnels et la compréhension de leur utilisation ont été approfondies au cours des journées suivantes. Un exposé a présenté les types de sites concernés, la démarche globale et les subsides que la commune peut attendre. Un autre a abordé l'évolution de la législation prévue en matière de rénovation urbaine. L'Institut du Patrimoine wallon a exposé sa démarche pour la réaffectation des biens patrimoniaux, se mettant au service des communes pour les aider à requalifier des bâtiments classés, y compris dans la recherche de subsides. Espace Environnement Charleroi, qui a accompagné sur le terrain de nombreuses démarches, a communiqué son bilan sur ce qui fonctionne ou non pour y impliquer les habitants. Le CREAT a développé un exemple de périmètre de remembrement urbain. Un chef de projet à Ixelles a transmis son expérience concernant les contrats de quartier en Région de Bruxelles-Capitale, mettant en évidence le volet social plus développé qu'en Wallonie et le rôle du chef de projet défini par contrat. Enfin, au cours de la dernière journée, un temps a été donné aux Conseillers pour poser des questions à un agent de la DGO4 s'occupant de l'aménagement opérationnel. « *Ce qui est intéressant, c'est que nous sommes allés dans le détail pour chacun des outils. De ce fait, il y a des enseignements à tirer pour chacun d'entre nous, que l'on ne connaisse rien à ces outils ou qu'on les utilise déjà au quotidien. Nous avons aussi fait des exercices dans lesquels chacun s'est impliqué. Le module offrait un bon équilibre entre la théorie et les cas concrets.* »

Parmi tous les ateliers, celui intitulé « *Quel(s) outil(s) pour quel(s) site(s) d'étude ?* », étalé sur plusieurs journées, était particulièrement important. Il s'agissait de choisir les outils les plus adéquats pour requalifier trois sites sélectionnés, à La Louvière, Ecaussinnes et Soignies.

Nathalie explique : « *les formateurs nous avaient demandé de proposer des sites à requalifier dans notre commune. J'ai choisi le cas de l'école Fidel Mengal située dans le quartier de Bouvy car je vais y travailler l'année prochaine. J'avais proposé au Collège communal de travailler sur le site de l'école et il a souhaité étendre le périmètre de l'étude à une zone plus large, afin d'avoir une vision globale de l'avenir du quartier sur le long terme. Le Collège manifeste une réelle volonté de penser l'aménagement durable du territoire et il est le seul organe à détenir l'ensemble des informations, dispersées dans les nombreux services de l'Administration. Notre bonne collaboration est donc essentielle.* » Les Conseillers, partagés en trois groupes, ont pris connaissance du site à étudier, collecté et traité des informations via le site internet du SPW, ce qui leur a appris à mieux maîtriser les portails cartographiques et à être conscients du nombre d'informations disponibles pour l'ensemble du public. Ils ont ensuite examiné les données, réfléchi aux différentes possibilités et imaginé un scénario de requalification. Nathalie, qui n'était pas dans le groupe étudiant le quartier de La

Louvière, est surprise des résultats : « *je suis intéressée par la réflexion de l'équipe qui a étudié la problématique complexe du quartier Fidel Mengal, qui comprend une grande école communale bientôt désaffectée, des locaux sportifs en activité, un terri et un terrain vierge. Ce qui m'a le plus interpellée c'est le fait que le groupe propose de construire une nouvelle école pour le quartier. Je n'y avais pas pensé. Le travail mené par les trois groupes offre de nouvelles idées aux trois Conseillers travaillant dans la commune où se situe le cas. Nous allons tous les trois repartir avec des pistes à explorer.* »

D'autres ateliers sont encore venus enrichir la compréhension des outils opérationnels et les démarches à mettre en œuvre. Nathalie est contente : « *non seulement j'ai encore appris, mais j'ai aussi beaucoup échangé. Comme je connais bien le domaine, j'ai pu apporter ma part d'expérience à l'échelle d'une grande ville. Partager le quotidien entre collègues, c'est vraiment enrichissant.* » Elle complète par une réflexion sur la formation en général : « *Pourvu que ça dure !* »



Le site d'étude Fidel Mengal, à La Louvière.

Recherche doctorale

Gouvernance et trajectoires urbaines



Christophe Breuer – Académie Wallonie - Europe

Licencié en Géographie (2007) et titulaire d'un Master en Urbanisme et Aménagement du territoire (2008), Christophe a commencé sa recherche doctorale en 2010.

La thèse de Christophe porte sur l' « Influence de la gouvernance sur le développement des aires urbaines en Europe et en Wallonie » et a pour objectif d'identifier de quelle manière les acteurs urbains modifient la trajectoire des villes. La recherche est réalisée sous la direction de Jean-Marie Halleux, chargé de cours à l'ULg.

Les villes font partie des préoccupations centrales des acteurs du développement territorial. Sept européens sur dix vivent en zone urbaine, ce qui en fait un creuset des interactions et de l'innovation mais aussi le point de convergence de nombreux enjeux sociétaux. « *L'actualité nous le rappelle sans concession : les villes sont en première ligne pour la lutte contre la précarité, la qualité de vie, l'attractivité et le développement économique ou encore la préservation environnementale.* » Si les défis se concentrent dans les villes, elles sont aussi souvent considérées comme des leviers essentiels pour la compétitivité, l'équité, la cohésion territoriale et le développement durable des régions. La recherche de Christophe a pour objectif d'analyser le rôle de la gouvernance dans la réponse à ces enjeux. Christophe précise : « *ma première hypothèse est que les acteurs peuvent influencer le développement des villes, que l'histoire de celles-ci n'est pas écrite. Je cherche à déterminer de quelle manière la gouvernance, c'est-à-dire la coordination d'acteurs, peut influencer les trajectoires des villes et aider ces dernières à surmonter certains de leurs problèmes.* »

La première partie du travail, théorique, fait l'état de la bibliographie et développe une analyse comparative au niveau européen. Le concept de gouvernance, ancien, fait initialement référence au pilotage d'un char ou d'un bateau. Tombé en désuétude, il a trouvé une nouvelle dynamique au XX^e siècle dans un contexte de fragmentation et de glissement des pouvoirs. Le terme de gouvernance urbaine en est un dérivé toujours en construction et fait intervenir de nombreuses disciplines comme la sociologie, l'économie, la géographie... Christophe complète : « *la gouvernance, selon Le Galès, est un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains. On peut dès lors estimer que la gouvernance des villes a des conséquences directes et indirectes sur l'ensemble des processus qui s'y déroulent.* » La gouvernance urbaine peut s'étudier à différentes échelles, depuis les projets urbains jusqu'à l'aire urbaine toute entière. C'est cette dernière échelle que Christophe privilégie, en développant notamment une base de

données des aires urbaines européennes de plus de 400.000 habitants. « *Cette base de données révèle l'hétérogénéité des modes de gouvernance en Europe, dépendant fortement des contextes nationaux. Lorsque l'on met en relation des indicateurs classiques de développement de performance des villes et des indicateurs de gouvernance, on se rend compte qu'il n'y a pas de relation univoque entre mode de gouvernance et trajectoire des villes.* »

Les analyses statistiques à l'échelle européenne sont limitées par la disponibilité des données. Christophe développe donc, dans une deuxième phase, une approche plus qualitative basée sur six villes de tra-



L'analyse de la gouvernance urbaine implique de comprendre comment des acteurs aux dynamiques singulières se coordonnent pour co-construire les villes.



Gouvernance et trajectoires urbaines

dition industrielle, « afin de tirer des enseignements utiles pour les grandes villes wallonnes, piliers de l'économie régionales. » Ces villes intermédiaires, qui polarisent autour d'elles un territoire relativement important, peuvent prétendre jouer un rôle sur la scène européenne. Elles sont aussi en profonde mutation, confrontées à une concurrence internationale croissante, à une diffusion spatiale sensible et à des phénomènes structurels comme la métropolisation. Pour renforcer son analyse, Christophe ira chercher l'information dans ces territoires : « l'idée est d'aller au contact des acteurs qui travaillent le territoire métropolitain, d'identifier leurs dynamiques et leurs tensions, de souligner la place de chacun, de comprendre et d'analyser dans le détail les stratégies mises en œuvre, de choix d'acteurs et d'outils : ces communautés ou agglomérations intègrent-elles tous les types d'acteurs ? Ont-elles un cadre commun d'intervention ? Comment les villes se promeuvent-elles ? Quels sont les moyens humains et financiers mis en œuvre ? Et surtout, cela a-t-il un effet sur les territoires ? » La sélection comprend pour l'instant Saint-Étienne en France, Sheffield au Royaume-Uni, Bilbao en Espagne, outre les villes de Liège et de Charleroi.

La partie conclusive de la thèse sera consacrée aux villes wallonnes. Les enseignements tirés des modèles européens permettront de déterminer les stratégies porteuses dans un contexte de villes qui ont des difficultés à redémarrer. « La réflexion doit d'abord se porter sur les objectifs. Veut-on une communauté urbaine pour la visibilité internationale ? Pour assurer une solidarité financière entre communes ? Pour améliorer l'équité d'accès aux services ? Pour développer des projets d'infrastructures métropolitaines ? On parle par exemple des bassins de vie en Wallonie, mais pour qui et pour quoi les veut-on ? Ce sont des questions très concrètes d'organisation et de développement du territoire. » Les compétences, les



Les villes et leurs aires urbaines structurent le territoire européen. Les villes intermédiaires, grandes agglomérations et petites métropoles, forment la base d'un réseau urbain dense, sont le lieu de convergence des défis sociétaux auxquels doit répondre la gouvernance.

outils et les moyens sont alors essentiels. Les exemples européens aident à la compréhension. Ainsi, le découpage français en très petites communes a nécessité l'optimisation des services publics (déchets, planification, développement économique) à l'échelle des communautés urbaines ou d'agglomération, regroupant un ensemble de communes autour d'une ville-centre relativement importante. « Ces communautés ont un poids politique significatif et de grands projets de développement soutenus par l'État. Ce qui est parfois difficile à mettre en œuvre en Wallonie est permis plus facilement grâce à des plans coordonnés à l'échelle de la communauté urbaine : par exemple lors de la mise en place d'un tram ou de la gestion

des implantations commerciales. »

La recherche de Christophe apportera une grille de lecture des acteurs, des enjeux et des stratégies urbaines, plus particulièrement pour les villes de tradition industrielles. « Il y a un vieux rêve de technocrate, qui voudrait qu'un mode de gouvernance unique soit optimal et transposable à toutes les villes. Ce modèle idéal n'existe pas. La réponse aux enjeux urbains dépend tant du contexte local, des ressources des territoires qu'aux pressions externes. Et l'évolution des territoires ne se décrète pas : les acteurs peuvent, au mieux, mettre en place les conditions nécessaires pour initier cette évolution. Et c'est à ça que l'on doit travailler. »

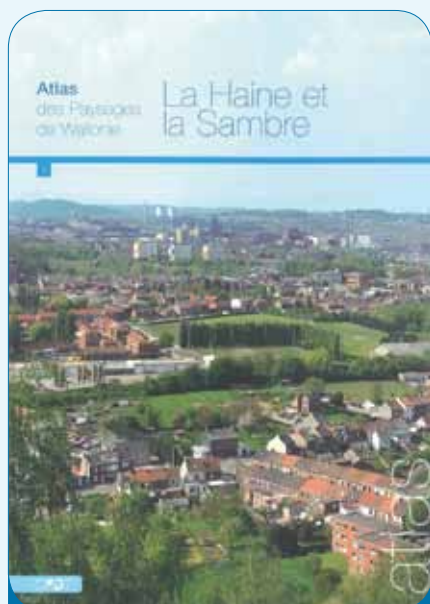
Publications

Des nouvelles des atlas de la CPDT

Les Atlas de la CPDT se développent. Le tome 4 de l'Atlas des Paysages de Wallonie, consacré à l'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre, vient de paraître. L'Atlas des dynamiques territoriales de la Wallonie, en ligne, s'est enrichi de nombreuses nouvelles fiches issues du Diagnostic territorial de la Wallonie.

Atlas des Paysages

Le tome 4 de l'Atlas des Paysages de Wallonie est sorti de presse ! Il fait partie d'une collection qui, à terme, couvrira toute la Wallonie. Pour rappel, les tomes précédents, tous disponibles, concernent



Le tome 4 de l'atlas, comme les précédents, est en vente au prix de 18€. Vous pouvez le (ou les) commander au Service Public de Wallonie, Direction de la Communication, Place de la Wallonie, 1 B-5100 Namur. Tél. : 0800 11 901 - E-mail : publications@spw.wallonie.be

Il est également téléchargeable sur le site de la CPDT : cpdt.wallonie.be, rubrique « Publications ».

l'Entre-Vesdre-et-Meuse (1), les Plateaux brabançon et hesbignon (2, réimprimé) et le Plateau condrusien (3). Ces Atlas des Paysages de Wallonie sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public. Ils répondent aux objectifs de la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Wallonie en 2001, qui vise à **protéger, aménager et gérer** les paysages européens. Le volume « La Haine et la Sambre » aborde les dimensions plus urbanisées et industrialisées des paysages.

Atlas des dynamiques territoriales

L'Atlas des dynamiques territoriales de la Wallonie est quant à lui uniquement disponible en ligne. Il comprend près de deux cent fiches, chacune téléchargeable séparément. La dernière actualisation porte sur la mise en page de trente-cinq nouvelles fiches, présentant la plupart des cartes du Diagnostic territorial de la Wallonie (pour l'actualisation du SDER), réalisé l'an passé par les équipes de recherche de la CPDT.

L'Atlas propose un support opérationnel aux options prioritaires d'aménagement à mener en vue d'arriver aux meilleures cohérences territoriales. Il se veut aussi un atlas évolutif composé de cartes commentées de la Wallonie, replaçant aussi la région dans les contextes belge et nord-ouest européen, comme le recom-

mande le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Les cartes s'insèrent dans des chapitres, dont les intitulés renvoient aux grandes options transversales de l'aménagement wallon.

Vous pouvez trouver l'ensemble des publications de la CPDT sur le site www.cpdw.wallonie.be. Bonne lecture !



L'Atlas des dynamiques territoriales de la Wallonie est disponible sur le site cpdt.wallonie.be, à la rubrique « Etat du Territoire wallon ». Chaque fiche comprend la carte, un texte de commentaires ainsi que les éléments statistiques (méthode d'élaboration de l'indicateur, données utilisées et sources, statistiques...).